

**Luc
Bourduge**
Lilliane
Sommelier

**Changer
Vraiment !**

**FRONT
DE GAUCHE**

**Législatives
10 et 17 Juin 2012**



Disponible à vos côtés !

Montluçon, le 3 Juin 2012

Madame Nathalie BIGATTIN
Présidente
CIARTÈME
7, rue du Couvent Saint Maur

03100 - MONTLUÇON

Madame la Présidente,

Votre courrier du 10 dernier m'est bien parvenu et a retenu toute mon attention.

A plusieurs reprises, dans le cadre de mon mandat de Conseiller Municipal, j'ai pu rencontrer les membres de votre association, ainsi que les riverains pour évoquer vos préoccupations.

J'ai pris connaissance de votre argumentation et comme vous le souhaitez, je vous transmets ci-dessous mon positionnement par rapport aux 12 engagements pour lesquels vous interrogez les différents candidats aux élections législatives :

Question n° 1 : je suis d'accord pour légiférer et introduire le principe ALARA dans la loi.

Question n° 2 : je considère effectivement que dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, il faut rendre obligatoire la concertation avec les citoyens.

Question n° 3 : je suis d'accord pour le rétablissement de l'obligation du permis de construire pour toutes les installations d'antennes.

Question n° 4 : Je crois qu'il faut dans un premier temps définir clairement ce que devrait être un « périmètre de sécurité » et la valeur seuil. Ensuite, je pense qu'il faut effectivement appliquer ce périmètre aux crèches et écoles maternelles et primaires.

Question n° 5 : Je considère qu'effectivement cette précaution doit s'appliquer aux écoles primaires et maternelles.

Question n°6 : Je partage la proposition visant à interdire la commercialisation de portable spécifiquement destinés aux enfants.

Question n°7 : je ne partage pas en totalité cette proposition. Peut être peut on en limiter le développement, mais il n'est pas possible selon moi d'interdire aux particuliers riverains de ces lieux publics d'accéder chez eux au WiFi.

Question n°8 – 10 – 11 : Je considère qu'il est nécessaire de donner aux scientifiques les moyens de recherches et d'expression afin que le débat puisse vraiment avoir lieu de manière contradictoire.

Question n°9 : Ce principe de précaution existe déjà dans la Loi, c'est bien de son application dont il s'agit.

Question n° 10 : Je suis d'accord sur cette proposition.

Vous souhaitant bonne réception de la présente et restant à votre disposition pour tout complément d'information,

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sincères salutations.



Luc BOURDUGE
Vice Président du Conseil
Régional d'Auvergne
Candidat aux Elections Législatives.